

Ne dites plus « travailleur social » mais « chasseur de pauvre »

Ce 8 juin 2016, interrogé sur les ondes de la RTBF, Philippe de Backer, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude sociale, présentait sa note d'orientation. Sous couvert d'œuvrer à restaurer la confiance du citoyen belge dans le système, il projette d'étendre la possibilité de dénoncer la fraude sociale aux travailleurs sociaux des CPAS¹. Les assistants sociaux auraient désormais la possibilité de dénoncer les bénéficiaires qu'ils accompagnent.

L'objectif de cette mesure ? « Utiliser les moyens disponibles » dit-il, pour pallier le manque d'inspecteurs à la fraude sociale. Parce qu'il en va de « leur responsabilité », les assistants sociaux de CPAS doivent désormais « être en mesure » de détecter et de dénoncer des signes de fraude sociale chez leurs usagers. Parce que « si une personne se rend au CPAS pour recevoir une aide du CPAS et que l'assistant social voit qu'il y a deux Mercedes garées juste devant la porte, là quand même il y a un problème ! »

Oui, il y a un problème...

Tenir de tels propos, caricaturaux et stigmatisants sur les usagers du CPAS, c'est déjà un problème. D'après notre expérience, il y a fort à parier que la seule occasion où deux Mercedes pourraient être garées devant le domicile d'un allocataire, c'est lorsqu'un huissier de justice lui rend une visite.

Oui, il y a un problème...

Mais il est bien plus large que cette énième sortie médiatique d'un membre du gouvernement concernant les publics les plus précarisés.

Les conséquences qu'aurait une telle mesure sur les conditions d'accès aux droits sociaux, sur la relation d'aide, sur le fondement même du travail social, nous poussent aujourd'hui à écrire ces lignes.

Le rôle du travailleur social n'est pas, comme semble le penser le gouvernement, de traquer le fraudeur et de le remettre sur le droit chemin. Le rôle du travailleur social n'est pas de porter un jugement sur la manière dont les personnes dépensent le peu d'argent dont elles disposent et de les punir sévèrement si cela ne correspond pas à l'idée que la société se fait d'une vie bien menée ou d'un « bon » pauvre. La fonction du travailleur social n'est pas de punir le « mauvais » pauvre.

Le rôle du travailleur social est par contre d'écouter et d'accompagner une personne qui, bien souvent, a déjà poussé toutes les autres portes avant d'arriver devant lui. Exclue des mécanismes de solidarité classiques, elle s'appuie sur le travailleur social pour tenter de résoudre quelques-uns des problèmes auxquels elle est confrontée.

Oui il y a un problème...

Car le travail social aujourd'hui c'est surtout l'impasse, la débrouille, le bricolage de solutions d'aide éphémères. Depuis plusieurs années les moyens mis à disposition du travailleur social pour réaliser

¹ http://www.rtf.be/auvio/detail_l-acteur-en-direct-philippe-de-backer?id=2116768



ses missions sont de plus en plus dérisoires. Pire encore, au fil des réformes et des nouvelles législations, ce sont les missions et la déontologie du travail social qui sont remises en cause.

Oui il y a un problème

Généralisation du Projet Individualisé d'Intégration Sociale, plateformes de dénonciation, exclusions du chômage, et maintenant dénonciation par les professionnels chargés d'aider ceux qu'ils dénoncent... Par ces mesures, le gouvernement impose au travailleur social d'être à la fois l'aidant et le contrôlant.

Si l'objectif du gouvernement est réellement de rendre la confiance dans le système au citoyen, nous avons beaucoup de difficultés à saisir comment cette mesure ne produira pas justement l'effet inverse. A moins que les allocataires sociaux soient exclus de facto de la belle communauté des citoyens ?

Céline Nieuwenhuys
Secrétaire Générale
Fédération des Services Sociaux

Gaëtan De Laever
Directeur
Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

Eric Messens
Directeur
Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale (LBFSM)

Anne Defossez
Directrice
Centre d'Appui aux Services de Médiation de dettes de la Région de Bruxelles Capitale, ASBL – Steunpunt voor de Diensten Schuldbemiddeling van het Brussel Hoofdstedelijk Gewest vzw

Christine Vanhessen
Directrice
AMA - Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri

Dominique van Lierde
Fédération des Services Bruxellois d'Aide à domicile (FSB)

Betty Nicaise
Présidente
Fédération des Associations Sociales et de Santé (FASS)

Véronique Martin
Permanente coordinatrice
TRACES DE RUE, Fédération francophone des travailleurs sociaux de rue

Marie-Christine Meersseman
Présidente
Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxellois

Charles Lejeune
Président
Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL

Jean-Charles Houzeau
Coordination laïque de l'action sociale et de la santé ASBL

Catherine Bosquet
Présidente
Comité de Vigilance en Travail Social (CVTS)

Christine Mahy
Secrétaire générale
Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)

Nicolas De Kuyssche
Le Forum – Bruxelles contre les inégalités



Alexis Deswaef
Président
Ligue des droits de l'Homme

Bruxelles Laïque

Sébastien Gratoir
Ecole en colère, IESSID

Sylvia Sculier
IESSID – Ecole en colère

Valérie Ska
Directrice – Administratrice déléguée
Espace social Télé service

Gilles Hallez
Directeur
Wolu-Services

Fabian Drienne
Coordinateur
Espace P... Bruxelles

Jean Pierre De Mulder
administrateur délégué
**Services Sociaux des Quartiers 1030 –
Wijkmaatschappelijk Werk 1030**

Dirk van der Steeg
Directeur Coordinateur
**Centre Social Protestant ASBL -
Protestante Sociaal Centrum vzw**

Françoise Visee
Directrice
Service Social de Solidarité Socialiste

Céline Gregoire
ESPACE 28 ASBL

Anne-Françoise Bastin
Aide aux Personnes Déplacées

Sylvia Schluëppmann
Directrice
Centre de Service Social de Namur

Manu Gonçalves
Directeur
Service de Santé Mentale Le Méridien

Marie-Christine Meersseman
Directrice
Service de Santé Mentale Le Chien Vert

F. Willems
Coordinateur
Centre de Santé Mentale l'Adret

Muriel Vandeput et Dr Daniel Malka
Coordination générale
**Services de Santé Mentale sectorisés
Forest Uccle Watermael-Boitsfort ASBL**

Jacques Moriau
Chercheur
ULB

Bernadette Heinrich
Enseignante
Institut Cardijn LLN